

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat :** sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet :** <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎02 98 06 91 15


Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Ce week-end : quête pour le
CCFD-Terre solidaire



Bulletin paroissial n°542 du 21 au 27 mars 2021

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE		
Samedi 27 mars <i>St Rupert de Salzbourg</i>	Mellac	17h00	Lundi 22 mars <i>Ste Léa</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
	Moëlan				
	Névez				
Dimanche 28 mars RAMEAUX	St Thurien	9h30	Mardi 23 mars <i>St Alphonse de Mogrovejo</i>	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
	Arzano				
	Quimperlé N.Dame	9h00	Mercredi 24 mars <i>Ste Catherine de Suède</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
	Quimperlé N.Dame	11h00			
	Riec				
Pour le dimanche des Rameaux , merci de venir à la messe avec votre rameau. Il n'y en aura pas mis à disposition sur place			Jeudi 25 mars <i>Annonciation du Seigneur</i>	9h00	Riec
				18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
Jeudi Saint 1^{er} avril La Cène du Seigneur	Quimperlé N.Dame	17h00	Vendredi 26 mars <i>Ste Larissa et ses compagnons</i>	9h00	Clohars
	Clohars.Le Pouldu				
Vendredi saint 2 avril Chemin de Croix suivi de la Célébration de la Passion	Quimperlé N.Dame	15h00	Samedi 27 mars <i>St Rupert</i>	9h00	Grande chapelle – Kerbertrand MATINÉE MISÉRICORDE
	Bannalec- St Cado				
Dimanche 4 avril Vigile pascale	Quimperlé N.Dame	7h00	Les chrétiens sont invités à fleurir les calvaires (croix) dans leurs quartiers : de la verdure le dimanche des Rameaux, sur lesquelles des fleurs pourront être rajoutées le jour de Pâques. 		
Dimanche 4 avril Pâques	Quimperlé N.Dame	9h00			
	Querrien				
	Riec				
	Quimperlé N.Dame	11h00			
	Bannalec				
	Clohars				
Névez					

DANS LA PAROISSE

TEMPS FORT SPIRITUEL DE CARÊME : Matinée Miséricorde

« LA MISÉRICORDE : CHEMIN DE SAINTETÉ »

Le samedi 27 mars à la grande chapelle de Kerbertrand **de 9h00 à 12h00**

- A 9h00 : MESSE concélébrée;
- **Jusqu'à midi** : temps de Confession individuelle
- **Temps d'action de grâce personnelle**



Adoration du Saint Sacrement :

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00.

Église de Pont-Aven : le mercredi de 17h00 à 17h30.

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : le vendredi de 9h à 17h00

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30.

Eglise de Rédéné le vendredi de 15h à 16h30.

Prière du chapelet

Église de Clohars le mardi à 16h30 ;

Chapelle de Trémorvézen : le jeudi à **14h00** (nouvel horaire) ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe)

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : tous les jours à 11h00, et le dimanche à 16h30.

ATTENTION

Lorsque vous êtes dans une des églises ou chapelle de la paroisse, merci de respecter les **gestes de protection**.

Groupe de prière de l'Eau Vive se retrouve le lundi à 15h00, maison paroissiale de Quimperlé, 6 rue Langor

Vendredi 26 mars à 15h00 à l'église de Clohars : **Chemin de croix**

LES DEMANDES DE MESSES : OFFRANDES, INTENTIONS, ...Père René DIASSIE



L'offrande de messe est la somme que verse un fidèle en sollicitant la célébration de la messe à une intention particulière. C'est un geste qui permet de communier à la prière du célébrant. Pour le prêtre cette somme correspond à l'honoraire journalier qui revient à tout prêtre. En effet, pour ses besoins, chaque prêtre a droit à l'équivalent d'un honoraire par jour quel que soit le nombre de messes qu'il célèbre. Le tarif des honoraires de messe est librement fixé par l'évêque diocésain en tenant compte du niveau de vie de la population dans son diocèse et de manière à subvenir décentement aux besoins des prêtres. Par-là, nous pouvons comprendre que les prêtres ne sont des nantis, mais plutôt des personnes dont la vie et le ministère sont sacrifiés pour le salut des fidèles à l'image de leur Maître, Jésus.

Pour qu'une messe soit célébrée à une intention particulière, le fidèle qui la sollicite devrait donc verser l'offrande correspondante, à moins qu'il ne soit dans l'impossibilité de le faire à cause d'une grande indigence. Dans ce cas, il doit prévenir le prêtre, et celui-ci se doit d'y renoncer et ne pas l'exiger. Le but de l'offrande n'est pas de payer la messe - la valeur d'une messe ne dépend pas de l'importance de la somme versée - mais de « *contribuer au bien de l'Eglise et participer à son souci pour le soutien de ses ministres et de ses œuvres* » (cf. canon 946). D'ailleurs, le sacrifice du Christ n'a pas de prix, c'est le symbole de l'offrande de l'amour.

Qu'attend-on de quelqu'un qui sollicite une messe ? C'est pour s'unir d'une manière ou d'une autre à la célébration de cette messe, de préférence, par sa présence effective, à moins que la date ne soit pas connue ou que sa célébration ne soit laissée à la liberté du célébrant. Selon les lieux, il y a plusieurs manières de faire mention de l'intention à la messe : annonce au début de la messe ou au moment de la prière universelle, ou encore quand il s'agira dans le canon de la messe de citer les noms des défunts pendant l'intercession au moment de la prière eucharistique. En revanche, il est bon que ceux qui sollicitent une messe sachent qu'elle peut être effectivement dite même si le nom du défunt n'a pas été cité à haute voix. Sa publication n'est pas obligatoire. Inutile donc d'aller rouspéter le célébrant, si votre intention n'a pas été annoncée à haute voix. Il faut retenir aussi que « demander » des messes ne dispense pas de la prière personnelle du croyant. Dans tous les cas c'est le signe de la vitalité et de la charité d'une communauté.

Pour mémoire : Il n'y a pas que des messes pour les défunts. Les demandes peuvent se faire selon ces trois catégories :

- Pour dire merci
- Pour vos proches
- Pour les défunts

Ces trois points seront développés dans le prochain bulletin.

Prier avec le CCFD – Terre solidaire – Carême 2021 (revue Prier n°303)

Seigneur,
aie pitié de ce monde que tu as fait si beau !
Oui, prends pitié de nous, si prompts à détruire
et si lents à comprendre le coût de nos actes.
Ouvre nos yeux à la réalité
et nos cœurs à la repentance.



Pardonne-nous nos inconséquences,
Libère-nous de l'idolâtrie de l'argent,
et au nom de Jésus
ouvre, s'il te plaît, devant nous
le chemin de la justice et d'un mode de vie
respectueux de Ta Création.